REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20261113-2026_11_06-DE

L'an deux mil vingt-six, le jeudi 05 novembre à 20h00, les membres du conseil municipal se sont réunis en mairie de MALANSAC, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 30 octobre 2026, conformément aux articles L.5211-1 et L 5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales. La séance est ouverte sous la présidence de Madame Morgane RETHO, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 16 **Nombre de votants : 19**

Présents : Manuella POUTÉ – Frédéric FALLOUR – Gaëlle ROLLIN – Pascal QUIMBRE – Hélène ZEITOUN – Françoise LABBÉ-GAUDIN – Philippe BODARD – François HERVIEUX – Christophe PLANCQUEEL – Valérie RIO - Yann BEAUSON – Mickaël ROUSSEL – Manuella DRUGEON – Yvonnick BOULHO – Lucie MALABEUF

Absents - Procurations : Karen BRETONNET, Karine RICHARD et Medhi CALON ayant donné respectivement pouvoir à Manuella DRUGEON, Morgane RETHO et Frédéric FALLOUR.

Secrétaire de séance : Yann BEAUSON

****

2026_11_6 VOIRIE – AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION RUE DU STADE ET RUE SOL DE GRISOLLES

Frédéric FALLOUR, Adjoint au Maire, expose au conseil municipal :

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération n° 2026_05_08 du 21 mai 2026 ;

VU la délibération n° 2026_07_04 ;

Dans le cadre du programme d'aménagement et de sécurisation des mobilités douces « piétons-cycles », la commune prévoit la réalisation d'aménagements sur deux axes : la rue du Stade et la rue Sol de Grisolles.

La délibération n° 2026_05_08 du 21 mai 2026 a permis de valider le recours au cabinet LEGAVRE pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). La délibération n° 2026_07_04 a ensuite approuvé le plan de financement prévisionnel de ces aménagements.

Les propositions d'aménagement et les devis correspondants sont présentés au conseil municipal. Le calendrier prévisionnel des interventions est le suivant :

Rue du Stade :

- Réunion d'information avec les riverains prévue le vendredi 6 novembre 2026 à 17 h ;
- Démarrage des travaux envisagé le 16 novembre 2026, pour une durée estimée à 4 semaines minimum ;
- Réalisation du marquage au sol en fonction des conditions météorologiques.

Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 13/11/2026
Publié le
ID : 056-215601238-20261113-2026_11_06-DE

Rue Sol de Grisolles :

- Réunion d'information avec les riverains prévue le vendredi 27 novembre 2026 à 18 h ;
- Démarrage des travaux envisagé le 30 novembre 2026, après les opérations préalables de détection et de marquage-piquetage ;
- Réalisation du marquage au sol en fonction des conditions météorologiques.

Commentaires :

H. ZEITOUN : Il est possible d'imaginer que des personnes se rendant à la maison de santé ou à l'ADMR souhaitent rejoindre la pharmacie à pied. Serait-il envisageable de prévoir l'installation d'un banc sur le chemin ? Et quelle est la distance entre le centre médical et la pharmacie ?

F. FALLOUR : Si aucun banc n'a été installé à cet endroit, c'est en raison du manque de place. Les emplacements ont été déterminés en fonction des longueurs disponibles. La distance est de 120 mètres.

P. BODARD : Dans quelle mesure les travaux ont-ils pris en compte l'adaptation au changement climatique ? Serait-il possible de créer des zones désimperméabilisées et des espaces ombragés ? Nous devons à la fois nous adapter au changement climatique et lutter contre le réchauffement climatique. Cet aspect doit être pris en compte dans chacun de nos projets.

F. FALLOUR : L'équipe souhaite effectivement planter des arbres, mais il faudra attendre la fin de l'aménagement pour déterminer les espaces disponibles.

Décision :

A l'unanimité des membres, le Conseil municipal décide de :

- **VALIDER** les aménagements proposés pour la rue du Stade et la rue Sol de Grisolles ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer le ou les devis nécessaires à l'exécution des travaux de la rue du Stade, pour un montant prévisionnel de 68 309,64 € TTC ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer le ou les devis nécessaires à l'exécution des travaux de la rue Sol de Grisolles, pour un montant prévisionnel de 19 923,08 € TTC.

M. Yann BEAUSON,
Secrétaire de séance

Pour extrait conforme,

Mme Morgane RETHO,
Maire

